

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du lundi 02 octobre 2017 à 19h30

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 8

Absents excusés : Mme Sandrine TESORO, M. Jean-Marie KELLER, M. Michel WISSER

Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018

Le conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et L.2121-29,

Vu l'article L.232-1 du code des juridictions financières,

Considérant qu'il convient d'autoriser le maire à « engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits d'ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2018 »,

Après en avoir délibéré,

Autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2018 avant le vote du budget 2018 dans la limite des crédits et représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2017, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

Publié et transmis à la sous-préfecture le 3/10/2017

Le Maire,

F. RIEHL